

# Contes anciens, conteurs nouveaux : tradition ou artifice?

Autor(en): **Schüle, R.-C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **78 (1988)**

Heft 1

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1005218>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Contes anciens, conteurs nouveaux: tradition ou artifice?

Les terribles intempéries de l'été 1987 qui ont ravagé entre autres régions le canton d'Uri, ont obligé la Société suisse des traditions populaires à déplacer d'un mois son assemblée générale prévue à Fluelen; de là une fâcheuse coïncidence avec le colloque «*Contes anciens et conteurs nouveaux: tradition ou artifice?*» organisé par le «Groupe Suisse romande» de la SSTP et la Société jurassienne d'Emulation le 17 octobre 1987 à Saint-Ursanne. Coïncidence regrettable car ce colloque qui réunissait une soixantaine de personnes a été passionnant et enrichissant.

Le Cercle d'études historiques avait pris comme prétexte de son 9<sup>e</sup> colloque la parution de 10 contes en patois de Jules Surdez, rassemblés, collationnés et traduits par Gilbert Lovis et présentés en un volume avec une cassette dans un emboîtement incorporé<sup>1</sup>.

François Kohler de la Société d'Emulation a ouvert le colloque en rappelant que les colloques du Cercle d'études historiques ont pour objectif de permettre aux historiens et chercheurs jurassiens de présenter leurs travaux à un public intéressé. Pour ce premier colloque dédié à la tradition orale du Jura où Gilbert Lovis exposera les problèmes de la transmission orale, problèmes dépassant le Jura, le Cercle d'études a invité des universitaires romands, un réalisateur de télévision et une conteuse professionnelle à participer aux débats.

Après le salut du Gouvernement jurassien par M. Prongué, Gilbert Lovis, président du «Groupe Suisse» romande présente son livre *Contes fantastiques du Jura* et expose sa manière de travailler. Il a rassemblé, comparé et sondé environ 1200 textes de Jules Surdez entre originaux et variantes. Un travail extraordinaire de recherches sur Jules Surdez et surtout sur ses «témoins» a été entrepris par Lovis. Jules Surdez, collaborateur du Glossaire des Patois de la Suisse romande, voulait sauver le patois plus que la littérature orale; d'ailleurs, de son temps, on ne se préoccupait que peu de la transmission des contes, ce qui fait qu'il n'a indiqué que pour un tiers environ de ses notations le nom du conteur. Était-il un transcripateur fidèle ou un écrivain amoureux des patois jurassiens? Était-il un témoin sûr ou a-t-il retravaillé les contes qu'il notait sur place ou de mémoire? Voilà les questions que Lovis pose et développe dans l'introduction du volume présenté et qu'il met en discussion au colloque.

<sup>1</sup> «*Contes fantastiques du Jura*» recueillis par JULES SURDEZ, traduits et publiés par GILBERT LOVIS. Bâle, Société suisse des traditions populaires, 1987, 223 p., cassette.

En complément à l'exposé sur Jules Surdez, Joseph Badet, un des meilleurs auteurs de théâtre patois de la Suisse romande et authentique patoisant de Saint-Ursanne, lit en patois un conte de Surdez. Bien que la lecture ne rende pas toute la saveur du patois et que pour les non-Jurassiens, la compréhension soit bien compromise, cet échantillon de patois local était indispensable. En effet, les 10 contes fantastiques nouvellement publiés sont intégralement présentés en fac-similé, dans l'écriture bien lisible de Surdez, et la cassette jointe permet au lecteur intéressé d'écouter le conte qu'il lit dans la traduction française imprimée en face du patois.

Une discussion animée, nourrie non uniquement par les conférenciers invités, mais également par les remarques et questions d'un public très intéressé et compétent s'est engagée. Toutes les discussions du colloque ont été enregistrées et on nous en promet la publication dans un des prochains Actes de l'Emulation ce qui nous permet de ne pas nous y arrêter pour un compte-rendu qui ne pourrait en être qu'un pâle reflet.

Le prochain orateur, le réalisateur de télévision Philippe Grand est l'un des responsables des émissions et du livre «*Contes et Récits du Jura*», mais et surtout il a été à la télévision l'un des premiers à rendre attentif aux valeurs «helvétiques» sans toutefois sacrifier à la mode rétro. En effet, ce n'est que depuis une petite vingtaine d'années que les médias ont découvert une Suisse vivante et passionnante dans ses mutations et évolutions. Grand expose donc les intentions et les motivations de cette série d'émissions dédiée aux contes et récits du Jura ainsi que les joies et les difficultés éprouvées. Comme au préalable en Valais et dans le canton de Fribourg, il n'a plus trouvé de vrais conteurs traditionnels. Dans le Jura, les difficultés étaient grandes; il semble que, plus qu'ailleurs, on y considère les contes comme des superstitions de temps révolus, comme des vieilleries dont on a honte. De nombreux contacts établis se sont soldés par un échec, les locuteurs en puissance ne voulant pas se «ridiculiser».

L'intégralité des enregistrements a été publiée dans le livre «Contes et récits du Jura» par Carinne Goncerut, Philippe Grand et Gilbert Lovis<sup>2</sup> tandis qu'une partie seulement des enregistrements et films ont été utilisés pour les émissions.

L'apéritif et le repas ont permis aux participants de prolonger la discussion entamée dans de petits groupes et de faire transition à l'après-midi plus académique.

Carinne Goncerut ouvre cette seconde partie du colloque par son exposé «La transmission des récits populaires». Cette jeune sociologue a participé à la collecte et aux enregistrements des récits jurassiens et c'est elle qui les a fixés dans une forme non littéraire mais écrite. Elle ne s'est pas bornée à ce travail, dans son remarquable mémoire «*Modes de communication, collecte*

<sup>1</sup> «*Contes fantastiques du Jura*» recueillis par JULES SURDEZ, traduits et publiés par GILBERT LOVIS. Bâle, Société suisse des traditions populaires, 1987, 223 p., cassette.

<sup>2</sup> CARINNE GONCERUT, PHILIPPE GRAND, GILBERT LOVIS, *Contes et récits du Jura*. Sierre, Monographic SA, 1987, 304 p. Collection mémoire vivante.

*et diffusion de la tradition orale dans le canton du Jura*»<sup>3</sup> elle a prolongé l'expérience de la collecte et des émissions d'une rigoureuse démarche dans l'histoire sociale du Jura des contes. Ses propos sur l'ethnographie de la communication en ont été le reflet. Elle a rappelé l'importance de l'oralité, seul moyen d'expression, du temps de l'analphabétisme, des classes n'ayant pas accès à l'écrit, puis l'évolution de l'oralité avec la scolarisation générale, les moyens de communication actuels, les médias et leur répercussion sur la vie quotidienne. Elle souligne également le fait, souvent oublié, que les contes, dans la société traditionnelle, étaient dits principalement pour un public adulte.

Madame Edith Montelle, la prochaine oratrice, est conteuse professionnelle. Elle a écrit et édité un livre «*Contes de Suisse romande*»<sup>4</sup> qu'elle présente à un auditoire attentif et passionné. Elle expose avec maestria sa démarche très personnelle pour l'élaboration des contes.

A pied, elle sillonne la région de France, de Suisse ou d'ailleurs où se sont déroulées des histoires. Elle y rencontre des conteurs et «ceux qui se souviennent de ce qu'ils ont entendu», compulse livres et écrits de tout genres puis laisse agir le temps. Dans un état de demi-veille, en passant et repassant seule dans les lieux de l'intrigue, elle s'imprègne non seulement de l'histoire, mais de son esprit, l'assimile jusqu'à ce que les mots justes s'imposent d'eux-mêmes. Elle retravaille cette forme première du conte, la présente à un auditoire local qui sciemment ou non y apporte des retouches jusqu'à ce que l'histoire renaisse dans une expression définitive. Puis, comme les anciens troubadours, elle va de ville en village, de soirée en veillée redire ses contes à un public qui vibre comme envoûté sous l'émerveillement et la magie du récit. A entendre Mme Montelle, sa diction parfaite, son art de dire, son savoir de la mise en scène et sa maîtrise du spectacle on n'en doute pas. Elle organise d'ailleurs ci et là des cours destinés à ceux qui aimeraient conter mieux.

Dans la discussion suivante, la plus animée de toutes, les ethnologues présents et le public en général, ont constaté qu'on ne peut appliquer aujourd'hui la même mesure aux contes présentés par Madame Montelle et à ceux récoltés et transmis par des transcripteurs scientifiques ou non. Les contes de la conteuse professionnelle sont des créations tout à fait remarquables et valables au niveau de la création artistique mais il ne faut pas entretenir l'illusion d'une transmission et continuation d'une tradition. Mme Montelle est une parfaite conteuse dans la lignée des grands troubadours du Moyen Age. Est-ce que ses spectacles et leur impact indéniable seront les récits de base des récoltes de contes des chercheurs du prochain millénaire (si il y en a)? Seront-ils devenus traditionnels? On peut douter

<sup>3</sup> CARINNE GONCERUT, *Modes de communication, collecte et diffusion de la tradition orale dans le canton du Jura. La parole masquée*. Mémoire dirigé par Bernard Crettaz, Département de sociologie de l'Université de Genève, 1987, typoscript.

<sup>4</sup> EDITH MONTELLE, *Contes de Suisse romande, récits merveilleux et fantastiques*, chez l'auteur, Morteau, France 1986.

que la vague actuelle du retour à l'oralité ait une répercussion aussi lointaine, reste que l'apport de Mme Montelle à l'animation, à la convivialité par ses spectacles parfaits est absolument remarquable.

Le professeur Bernard Crettaz, dernier orateur du colloque, a parlé du «Déclin et retour du conte». D'après lui, l'homme de notre temps, déçu du rationalisme qui a révélé ses limites, recourt au mythe, au surnaturel pour surmonter son actuelle «crise de la raison». Le conte avec son pouvoir de la voix, son aspect convivial, sa force évocatrice des veillées (qui n'ont jamais existé sous la forme qu'on leur attribue actuellement), mis en valeur par la psychanalyse, semble répondre à ce besoin de mythe et d'identité. Bernard Crettaz lance en conclusion une mise en garde aux historiens et collecteurs de contes et de récits, de ne pas se refermer sur eux-mêmes. Les récits collectés, retransmis, doivent ouvrir à la compréhension des valeurs universelles qu'ils recèlent.

Le colloque s'est terminé sur une dernière discussion et une promesse d'autres colloques et d'autres publications de contes jurassiens. Merci aux organisateurs et surtout à Gilbert Lovis qui nous a valu cette journée exceptionnelle.

R.-C. Schüle

## Félicitations

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. Gilbert Lovis, président du «Groupe Suisse romande» de la SSTP et auteur du livre *Contes fantastiques du Jura* consacré à Jules Surdez, a été honoré d'une distinction littéraire attribuée par le Gouvernement du Canton du Jura, pour «ses travaux en faveur de la conservation et de la mise en valeur de la tradition orale dans le Jura». Qu'il trouve ici les plus sincères félicitations de la Rédaction du *Folklore suisse – Folclore svizzero*.

(Sü)

Collaborateurs – Collaboratori

DARIO PETRINI, 6911 Comano